RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RAMBOUILLET

Rambouillet, le 30 octobre 2020

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de la ville de Rambouillet se réunira le sept novembre deux mille vingt à neuf heures précises, **dans la salle Patenôtre 62 rue Gambetta**, pour délibérer sur les questions d'intérêt communal portées à l'ordre du jour ci-après :

Au regard de l'état d'urgence sanitaire et du Décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le public est invité à ne pas se déplacer sur les recommandations de la Préfecture, le huis clos sera proposé en début de séance.

ORDRE DU JOUR

00 - Huis clos : à la demande du maire, mise au vote du huis clos pour la séance en application des dispositions de l'article L2121-18 du CGCT.

FINANCES
01- Décision modificative N°1 portant sur le budget principal pour l'exercice 2020.

MARCHÉS PUBLICS
02- Signature d'un accord-cadre (à marchés subséquents) concernant les travaux de requalification des voiries sur le territoire de la commune de Rambouillet.

URBANISME
03- Opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU) à la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires.

HABITAT
04- Signature de la convention de gestion partagée de la demande de logement social.

SERVICES TECHNIQUES
05-Signature d'une convention de gestion provisoire relative à l'exploitation des équipements et des services au titre des compétences relatives à l'adduction d'eau potable, l'assainissement collectif et la gestion des eaux pluviales urbaines.
06-Signature d'une convention de transfert d'équipements et d'installations entre la commune de Rambouillet et la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires suite au transfert de la compétence eau, assainissement et Gémapi.
07- Présentation du diagnostic du projet « Action Cœur de Ville ».
08- Plan d'action triennal piste cyclable.
09- Avenant n°3 au contrat d'affermage pour l'exploitation et la gestion du service public du stationnement payant.

RESSOURCES HUMAINES
10- Fixation des indemnités des élus municipaux.
11- Fixation des majorations des indemnités des élus municipaux.
12- Mise en place de l'indemnité de départ volontaire.
13- Mise à jour de la délibération relative au RIFSEEP.
14- Ajustement du tableau des effectifs.
15- Formation des élus municipaux.

POLE FAMILLE
16- Département éducation jeunesse : Renouvellement du dossier de candidature pour le titre UNICEF « Ville Amie des enfants » pour la période 2020/2026.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

DECISIONS DU MAIRE

QUESTIONS ORALES

QUESTIONS DIVERSES

Les documents non joints à la convocation sont consultables au secrétariat général.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir assister à cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire,

MAIRIE DE RAMBOUILLET (Yvelines)

Véronique MATILLON.